

président, mais il ne peut pas donner à cette déclaration plus de force et de valeur que n'en ont les fraudes sur lesquelles elle est fondée.

“ Une telle solution ne saurait être admise. Rien n'est admissible que la vérité.”

Le *World* s'étend longuement sur le discrédit qui rejaillira à l'étranger sur les institutions américaines, par suite de la violence faite à la constitution et au suffrage populaire avec la complicité des membres délégués de la cour suprême.

“ Il clair, dit-il, qu'à l'étranger, où la conviction de l'élection de Tilden est universellement répandue parmi les personnes bien informées de toutes les nuances d'opinion politique, l'intrusion de M. Hayes au pouvoir présidentiel par de tels procédés sera interprétée au discrédit infini et permanent de nos institutions et de notre caractère public. La cour suprême des Etats-Unis, jusqu'à présent regardée avec confiance et respect comme le boulevard des lois, tombera dans le mépris et dans le soupçon aux yeux du monde entier. C'est pour un parti politique ou pour un candidat payer cher la victoire.”

* * *

L'inique loi que M. Mancini appelle *loi des garanties* a été votée par le parlement italien. C'est une des mesures les plus tyranniques qui ait jamais été passée, contre les droits et les prérogatives du clergé. Par cette loi, les prêtres et les curés se trouvent privés du droit d'exprimer publiquement leur opinion sur les actes du gouvernement. Certains membres de la gauche ont voté contre la mesure parce qu'ils ne la trouvaient pas encore assez rigoureuse et complète.

Dans cette discussion, qui a duré cinq jours, tout ce qui pouvait être dit contre la religion, contre le Saint-Siège, contre l'auguste personne du Pape, contre le Sacré-Collège, contre la Curie romaine, contre l'épiscopat et le clergé, a été vomi par une douzaine d'énergumènes, aux applaudissements de la Chambre. Le corps diplomatique s'en est montré indigné. Plusieurs représentants ont exprimé leurs sentiments à M. Melegary, qui s'est contenté de répondre que le gouvernement n'y pouvait rien, que le président de la Chambre était fort embarrassé, qu'il ne fallait pas prendre au sérieux les intempérances de langage de quelques députés traitant un sujet scabreux *au point de vue académique*, que le mieux était, enfin, de laisser passer ce torrent de colère qui laissait l'opinion publique indifférente. Il a répété le mot d'un député :